



La Commune



Sous le drapeau des Versaillais

Chronique d'une fin de Régime

Les eaux usées de ce régime moribond exhalent l'odeur fétide d'un poison : le chauvinisme. La déroute complète de Sarkozy et de ses affidés aux dernières élections, sur fond d'abstentionnisme accru, semble devoir inciter ce gouvernement à faire toujours plus de tapage en faveur de l'identité nationale et dans le registre de l'autoritarisme. De l'interdiction du voile à la mise au point d'un délit d'outrage au drapeau français, tout un arsenal répressif s'ébauche, s'improvise, caractéristique d'un pouvoir qui s'isole.

Les seconds couteaux de Sarkozy ne craignent jamais de sombrer dans le ridicule. Ils osent tout (ou presque) et c'est d'ailleurs à ça qu'on les reconnaît, aurait pu dire Michel Audiard. On se souvient de Nadine Morano, la secrétaire d'Etat à la Famille, déclarant en décembre dernier " Moi, ce que je veux du jeune musulman, quand il est Français, c'est qu'il ne parle pas le verlan, qu'il ne mette pas sa casquette à l'envers ". Cela survenait après les propos fangeux tenus par Hortefeux à la dérobée, au cours de l'université d'été de l'UMP : " Il en faut toujours un. Quand il y en a un ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes"

Polygamie, adultère et islamophobie

Le revoilà, Hortefeux, montant en épingle l'affaire d'une femme voilée verbalisée au volant de sa voiture, début avril. La conductrice voilée a été condamnée à 22 euros d'amende pour "conduite dans des conditions non aisées". L'agent de police qui a verbalisé s'est appuyé sur l'article R 412-6 du code de la route : "Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manoeuvres qui lui incombent.... Ses possibilités de mouvement et son champ de vision ne doivent pas être réduits". La femme dénonce ce PV à l'attention des médias, en faisant remarquer que ce motard coiffé de son casque n'avait pas une meilleure visibilité qu'elle. Aussitôt, Hortefeux rebondit en accusant son mari de polygamie. Dans une lettre à son acolyte Besson,

en date du 23 avril, le ministre de l'Intérieur s'ébroue : "J'ai demandé au préfet de la Loire-Atlantique de faire, sans délai, toutes les diligences utiles, auprès du parquet et des services sociaux, pour réprimer, le cas échéant, les faits de polygamie et de fraude aux aides sociales qui ont été signalées. Je vous serais très reconnaissant, en outre, de bien vouloir faire étudier les conditions dans lesquelles, si ces faits étaient confirmés, l'intéressé (NDLR : l'époux) pourrait être déchu de la nationalité française". Jean François Copé le félicite d'avoir su mettre les pieds dans le plat. Seulement voilà ; peu après, le procureur de Nantes va tenter de ramener ces messieurs à la raison, en indiquant qu'il n'a été saisi " à ce jour d'aucune plainte " et en rappelant que " Si un homme est marié civilement mais a cinq maîtresse, l'adultère n'est plus puni par la loi " ". Ce à quoi Fadela Amara rétorquera que cet homme est polygame " officieusement ". Et, que dire des gens qui ne sont pas musulmans ou d'origine maghrébine ou africaine et qui ont des " maîtresses " ? Ils sont quoi, eux, " officieusement " ?

Sur le fond, on ne peut pas donner tort à Tariq Ramadan lorsqu'il dit : " Etre polygame est illégal au regard de la loi.

Celui qui commet un délit doit payer pour ce délit. Mais depuis quand un ministre vient dire : On va lui retirer sa nationalité ? ". Mais, ce n'est pas l'avis de Marie-George Buffet, secrétaire nationale du Parti communiste : "Si la polygamie est avérée, il faut que la justice passe", a-t-elle affirmé sur France Info. Elle ne se dit "absolument pas choquée" par le retrait de la nationalité française au mari polygame. Alors, Madame Buffet, pour vous aussi, être français, ça s'hérite ou ça se mérite ?

Outrage au drapeau français

Au même moment, surgit une autre affaire, celle du drapeau français outragé, paraît-il, par une photo satirique primée à un concours de La FNAC. Hortefeux de tous bois rebondit à nouveau, ce même vendredi 23 avril : "personne ne peut accepter que la liberté d'expression soit détournée au mépris de l'emblème de notre pays". Et Christophe Cuvillier, le courageux PDG de la FNAC, s'est empressé de retirer cette photo de son exposition. Puis, la garde des Sceaux, Alliot-Marie, prend le relais pour annoncer la création à venir d'un nouveau délit d'outrage au drapeau français. Ce qui ne suscite aucune réaction particulière à gauche de l'échiquier politique.

Or, le gouvernement s'attaque ici à la liberté d'expression artistique et culturelle. Rien que ça. Ce qui ne saurait laisser indifférent aucun démocrate. Ce gouvernement ne montre-t-il pas qu'il est viscéralement liberticide ?

Mais, le drapeau français fait l'objet

d'une telle vénération sur l'échiquier politique institutionnel, du FN au PC, qu'aucun homme politique de la gauche approuvée ne songerait à prendre la défense de ce jeune photographe de 25 ans dont le cliché était d'ailleurs, semble-t-il, plus inspiré par l'esprit de dérision que par l'aversion pour cet emblème national.

L'infame drapeau tricolore

Pour nous, militants anticapitalistes, le drapeau français n'est pas le drapeau de la liberté, c'est le drapeau des versaillais, le drapeau des massacreurs des ouvriers parisiens insurgés en juin 1948 et des fusilleurs des communards, en mai 1871. C'est le drapeau des sales guerres coloniales. Qui le dira de nos jours ?

Qui rappellera à présent que, le 9 juillet 1871, la majorité des députés royalistes, tout en exprimant sa " déférence " au comte de Chambord, le petit fils de Charles X, fit acte de fidélité au drapeau tricolore " devenu, par opposition à l'étendard sanglant de l'anarchie, le drapeau de l'ordre social " (cité dans " les débuts de la III ème République ". J-M Mayeur Page 17. Seuil - histoire. 1973) ?

Qui rappellera que le drapeau " français " n'était pas le drapeau que s'était donné le mouvement ouvrier qui avait adopté " l'étendard sanglant ", le drapeau rouge " taché du sang des ouvriers " ? Ce drapeau rouge fièrement revendiqué dans un chant que des générations de militants ouvriers ont entonnés et dont voici les principaux extraits : " les révoltés du Moyen-Âge/l'ont arboré sur maints beffrois/ Emblème éclatant du courage+ Toujours il fit pâlir les rois.) Quand la deuxième République/Condamna ses fils à la faim/ Il fut de la lutte tragique,/Le drapeau rouge de juin ! Sous la Commune il flotte encore/À la tête des bataillons/ l'infâme drapeau tricolore En fit de glorieux haillons ! Le voilà !, Le voilà ! Regardez !: Il flotte et fièrement il bouge,/ Ses longs plis au combat préparés,/ Osez, osez le défier !/Notre superbe drapeau rouge !/ Rouge du sang de l'ouvrier ! (bis)/Noble étendard du prolétaire, " Question : ce chant dont la première mouture fut écrite par l'ancien communard Paul Brousse en 1877 sera-t-il proscrit demain pour outrage au drapeau français "

Le Pen salue Marchais

Qui enfin dira que jusqu'en 1935, le parti communiste récusait le drapeau tricolore... Jusqu'au pacte Staline-Laval qui valut à Staline de saluer la " défense nationale " de la France et aux dirigeants du Parti communiste, Maurice Thorez en tête, de tourner le dos aux peuples des colonies opprimés par l'Etat Français, en Algérie, en Indochine, aux Antilles, en Afrique ?

Le PCF est alors devenu le champion toutes catégories du chauvinisme, s'appliquant de toutes ses forces à l'inoculer dans les rangs de la classe ouvrière, n'hésitant pas à tenter de transformer la lutte contre le nazisme en lutte " contre les boches ". Chauvinisme stalinien qui ne s'est pas calmé après-guerre.

Ce qui vaut d'ailleurs aujourd'hui au PCF des " trente glorieuses " un hommage appuyé du sinistre Le Pen dans son homélie à la sauce Jeanne d'Arc du 1^{er} mai 2010 : " Marine me disait l'autre jour, à propos de ce discours du 1^{er} mai " Jaurès et pas Thorez ! ". Et pourquoi pas ?! Avant que le Parti communiste français et les syndicats n'eussent trahi les ouvriers en acceptant la mondialisation et l'Europe et en devenant immigrationnistes, Georges Marchais ne réclamait-il pas son arrêt immédiat et ne défendait-il pas le " Produisons français " ? Il avait raison, comme nous avons raison. "

On l'a vu, dans l'affaire de la polygamie montée de toutes pièces par Hortefeux, Marie Georges Buffet a gardé les stigmates du chauvinisme de Marchais. Le PS, bien sûr, n'est pas en reste. Prenons pour seul exemple, celui du remplacement des plaques des noms de rues dans une ville comme Alfortville, dirigée par des Strauss-kahniens. Jusqu'à présent, sur la plaque indiquant la rue Roger Girodit, on pouvait lire en exergue " fusillé par les Nazis ". Sur la nouvelle plaque flambant neuve, nous lisons " Mort pour la France "...

Aussi bien, Sarkozy et ses pieds nickelés savent ce qu'ils font lorsqu'ils en rajoutent dans le registre cocardier de l'identité nationale. Au-delà des calculs à courte vue pour " siphonner " l'électorat putatif du FN, Sarko vise au consensus des forces politiques et des " partenaires sociaux " autour de valeurs " françaises " permettant de mettre au pas la composante immigrée de la classe ouvrière pour mettre au pas tous les salariés et créant les meilleures conditions possibles pour faire passer ses réformes mortifères contre les retraites, la sécurité sociale, la fonction publique.

Jamais, le drapeau des versaillais ne pourra unir les salariés et la population. Jamais les valeurs " françaises " de la classe dominante ne pourront aider à l'unité des travailleurs et des organisations.

Le chauvinisme et l'islamophobie
sont des poisons qui sèment la division,
au compte exclusif des capitalistes et
des banquiers. La lutte contre ces facteurs
de division est inséparable de notre
combat anticapitaliste quotidien.

Daniel Petri,

le 10 mai 2010

Modifié le mardi 18 mai 2010

Voir aussi dans la catégorie **Chroniques d'une chute de Régime**



« Bonjour Jean-Luc, c'est Arnaud Montebourg »

C'est une campagne présidentielle encore plus nauséabonde que la précédente. Une campagne « à droite toute » dont la mesure est donnée par un nouveau venu, Éric Zemmour, ancien journaliste... »



De l'état d'urgence sanitaire à l'État policier

État d'urgence, confinements, couvre-feu, attestations de sorties, interdictions de rassemblements, la restriction des droits et libertés publiques est l'unique ordonnance que Macron et son... »



2020 : Unité nationale, patriotisme et lutte contre le séparatisme islamiste

Il n'y a rien à attendre des partis politiques et des syndicats français. Depuis le 27 février dernier où, réunis à Matignon, ils ont répondu à l'appel d'union nationale du premier ministre... »



Bloc notes, La Commune n° 123

Macron, président des 5 % des ménages les plus riches Un Français sur 10 perçoit des minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA), prime d'activité, allocation spécifique de de... »



Quand ceux d'en bas ne veulent plus et que ceux d'en haut ne peuvent plus

Pour Macron, ce qui se joue aujourd'hui va au-delà de l'avenir, ou pas, de son projet de régime universel de retraite par points. C'est de son autorité politique et de sa capacité à... »



Ce qui se dessine

Où l'on voit les médias bien mangeants se ruer vers « la ruée sur le Nutella », pendant que Macron se baffe avec les 140 plus grands capitalistes planétaires. Où l'on voit la cote de... »